

L'air du temps

N°220

Recette de saison

Koulibiac de truite au Saint-Marcellin

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 2 pâtes feuilletées
- 400 g de filets de truite
- 50 g de riz blanc
- 2 Saint-Marcellin IGP
- 1 jaune d'oeuf + lait
- 150 g d'épinards
- 1 échalote
- 1 citron
- 15 cl de vin blanc
- Sel et poivre



Télécharger la recette

L'équipe municipale et les agents de la mairie de Rencurel vous souhaitent leurs meilleurs vœux en ce début 2024. Que vous puissiez garder auprès de vous les doux souvenirs partagés avec vos proches, savourer les joies, petites ou grandes, mais aussi rire de tout, même de vous ! :)

Bulletin mensuel de Rencurel

ISSN 2803 - 9092

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Téléphone : 07 84 38 89 73

@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : janvier 2024

Coordination, maquette & mise en page :

Commission communication

Tirage en 200 exemplaires sur papier PEFC : Numéricopie - Villard de Lans

Merci à Nicole BOUET, Christine BELLOT-GLENAT, et Simone CHABERT pour la correction.





Conseil municipal du 20/09/2023

- **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN EN VERCORS ET LA COMMUNE DE RENCUREL** : Considérant que les communes de Saint-Julien en Vercors et de Rencurel disposent chacune d'un service technique composé d'un seul agent et de matériel roulant, que pour la bonne organisation, les services techniques ont ponctuellement besoin d'être accompagnés de l'agent de l'autre commune, de conduire des chantiers en commun ou de bénéficier de matériel adapté, les communes de Saint-Julien en Vercors et Rencurel ont décidé d'unir leurs forces en signant une convention de mise à disposition de service entre leurs deux communes.
- **DECISION MODIFICATIVE N°1 / BUDGET CHAUFFERIE** : L'indicateur de pilotage comptable de la commune de RENCUREL est très en deçà de la moyenne départementale des communes de même grandeur. Pour rectifier la situation, un grand nombre d'écritures comptables sont à régulariser, notamment en ce qui concerne les travaux de construction de la chaufferie.
- **DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR TRAVAUX AU CENTRE DES COULMES** : Dans le cadre de la campagne de remplacement des menuiseries lancée au Centre des Coulmes, la commune souhaite être accompagnée par la région au titre du dispositif « soutien aux hébergements touristiques », avoir une subvention complémentaire au titre du Plan montagne.
- **TARIF CONCESSION ET COLUMBARIUM** : Comme décidé lors du conseil municipal du 27 avril 2023, un columbarium a été installé dans le cimetière communal. Comme pour les sépultures classiques, la mise en columbarium nécessite d'acquiescer une concession au cimetière, le conseil municipal a travaillé sur une nouvelle tarification.

Concession nouvelle pour 1m linéaire de terrain : 200 €
Concession renouvelée pour 1m linéaire de terrain : 140 €
Columbarium : la case 250 €

*Voir en page n° 4
Zoom sur le columbarium*

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/10/2023

- **Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (padd)** : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal instaure des règles d'aménagement et de construction à l'échelle de la parcelle, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Grande Région de Grenoble. Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux au moment de son entrée en vigueur. Le PADD est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il est le document stratégique et politique du PLUi. Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. Le conseil municipal a été invité à débattre des orientations générales et objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) proposées. Le débat n'a aucun caractère décisionnel et n'est donc pas suivi d'un vote.

- **Devis chemin Tournon** : La route de Tournon a été dégradée au printemps. Une entrevue s'est tenue avec le groupement forestier du Breda. Des devis de réparation ont été établis. Un accord de participation à hauteur 1/3 du coût des travaux HT avec un maximum de 4 000 € a été conclu avec le groupement forestier du Breda avec signature d'une convention. Le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Rochalp pour un montant de 9 950 € HT

- **Avenant avec la Préfecture - changement d'opérateur pour le tiers de télétransmission des actes** : Le CDG38 a fait le choix de mettre fin à la prestation de son opérateur de télétransmission des actes aux services du contrôle de la légalité à compter du 1er janvier 2024, pour des raisons stratégiques et budgétaires. En ce qui concerne RENCUREL, le choix de la collectivité s'est porté sur la solution FAST de DOCAPOSTE.



UN PLUi : C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un document d'urbanisme à l'horizon 10/15 ans pour l'ensemble du territoire intercommunal (47 communes). C'est un document réglementaire qui deviendra le document de référence unique, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur (PLU, POS, carte communale, ...) et fixe les règles communes pour les futurs projets d'aménagement et d'utilisation des sols.

Pour présenter les enjeux, fixer les grandes orientations et cadrer les démarches d'urbanisme, un PLUi se décline en différents documents réglementaires

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/10/2023

- **Devis centrale incendie centre des Coulmes :** Remplacement de la centrale incendie du Centre des Coulmes pour un montant de 8 000.00 euros HT. La centrale incendie installée sera bien entendu compatible avec les détecteurs mis en place en début de mandat.
- **Convention de mise à disposition avec la CCMV :** Dans le cadre d'une demande de diversification de tâches de l'agent de maîtrise de la commune, contact a été pris avec la CCMV et une convention de mise à disposition de personnel a été votée.
- **Demande de subvention Iserenov :** La rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités représente un enjeu important pour lutter contre le changement climatique et favoriser la reprise économique. Pour cela, les collectivités ont besoin d'être accompagnées financièrement et techniquement. TE38 propose un dispositif de financement des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti : le programme ISERENOV. Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide pouvant atteindre 16 000€ par poste de travaux, plafonnée à 48 000€/an/collectivité, en contrepartie de la cession des CEE à TE38.
- **Chemin rural des Glénats et achat de parcelle :** Aliénation d'une partie du chemin rural des Glénats pour régularisation d'emprise foncière et poursuite du processus engagé
- **Tarifs garderie bus :** Suite à une réunion avec la région, il avait été convenu de mettre en place une garderie le temps de rotation des bus . Prestation facturée 7.50€ par enfant et par mois de septembre à juin et qui concerne tous les enfants attendant le bus en destination de leur domicile après la sortie de l'école.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/10/2023

- **Choix du fournisseur de plaquette pour la chaufferie :** Après consultation pour les 4 prochaines années envoyée à 3 fournisseurs de plaquettes pour la chaufferie communale, le conseil municipal après en avoir délibéré a retenu la proposition de l'entreprise PRADIER .
- **Chemin Rural des Glénats :** Dans le cadre du dossier de régularisation du tracé du chemin des Glénats ; suite à l'enquête publique réalisée entre le 3 et le 18 Juillet, et à l'aliénation du chemin rural décidée en date du 12 octobre dernier, l'offre de M. et Mme PERRIARD (propriétaire riverain) pour la somme de 1€ avec prise en charge par eux-mêmes des frais de notaire a été approuvée.
- **Achat parcelle régularisation tracé « Chemin des Glénats ».** Dans le cadre du dossier de régularisation du tracé du chemin des Glénats, le conseil municipal a approuvé l'acquisition d'une parcelle anciennement F156 et nouvellement cadastrée F777 pour 36 ca au prix de 0.075 € le m² soit 2.70€ à l'indivision Stanzer. Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.

- **Participation prévoyance :** La commune a adhéré par décision municipale du 15/02/2023 à la convention protection sociale fixant le niveau de participation pour le personnel communal. Au 1er janvier 2024, le taux passe à 1.24%. La revalorisation de la participation en fonction de cette augmentation et le maintien de la participation à 50% à la cotisation est approuvée.
- **Retenues de garanties prescription :** Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes, et les établissements publics, qui stipule que « toute créance qui n'a pas été payée dans un délai de 4 ans à partir du 1er jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis est prescrite », Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, considérant que plusieurs entreprises attributaires de marchés publics auprès de la ville de Rencurel, n'ont pas actionné leur droit à restitution de la retenue de garantie actionnée en début de marché, au-delà de la durée de prescription quadriennale, Le conseil municipal approuve la demande de Comptable public d'acter la prescription des retenues de garanties de l'entreprise Giroud Garampon suivantes, qui se traduira comptablement par l'émission de titres de recettes à l'article 7788, pour un montant 1 095,73€ et de 925,63€ soit 2 021.36 € global.
- **Demande de subvention Région - Travaux centre des Coulmes :** dans le cadre des travaux engagés sur le remplacement des menuiseries du Centre des Coulmes, la commune a sollicité la Région afin d'avoir des subventions pour les travaux sur le Centre des Coulmes. Pour cela le conseil a validé la modification de la délibération portant sur le plan de financement déposé en fonction des subventions demandées.

Inventaire des Citernes

Le résultat de l'étude sur l'inventaire des citernes de la terre du milieu du Vercors (Rencurel à Vassieux) est disponible à la consultation en mairie.

Compostage

Un nouveau site de compostage collectif va voir le jour au printemps prochain, car plus on est de composteurs... plus la planète sourit !

Quelques habitants du village de Rencurel ont soumis cette idée lors du dernier RDV " Apéro composte". Depuis l'idée à germé, les plans ont été étudiés, il ne manque plus qu'à planter le décor.

Comme pour le composteur collectif de la Balme, nous cherchons 2 personnes (ou +) utilisatrices pour être référents de ce site de compostage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2023

- **Contrat d'assurance :** La MAÏF arrête l'assurance des collectivités au 31/12/2023, par conséquent des devis ont été demandés auprès de la SMACL et de Groupama. Après lecture de la synthèse effectuée sur les devis, l'offre de la SMACL a été retenue.
- **Assurance statutaire :**
Le contrat d'assurance statutaire du personnel arrive à échéance au 31/12/2023 avec Groupama. Après lecture de la synthèse des deux offres faites par Groupama et SMACL, l'offre de Groupama a été retenue.
- **Convention 2024 avec le Tichodrome :**
Renouvellement de la convention avec le Tichodrome.
- **Subvention exceptionnelle au Tichodrome - Budget 2024 :** Attribution au Tichodrome d'une subvention exceptionnelle de 50 € sur le budget 2024.
- **Devis de la reprise des écoulement eaux pluviales :**
Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un écoulement des eaux pluviales de l'école de la Balme n'est plus en état de fonctionnement. Des investigations ont été menées, notamment par le passage d'une caméra. Le tuyau d'écoulement découvert à l'arrière du bâtiment communal sur la propriété de M. et Mme DUTHY doit être relié à un réseau exutoire. Le devis de l'entreprise ROCHALP d'un montant de 2128,63 € HT a été retenu.
- **Convention poteau incendie au Rieux :** Après accord verbal avec les propriétaires concernés, un poteau incendie a été installé au Rieux et nécessite la signature d'une convention.
- **Contrat poste adjoint technique polyvalent école du village :** Renouvellement du contrat de poste d'adjoint technique polyvalent école du village pour 6 mois, à la demande de l'agent et afin de nous laisser le temps de déterminer quel type de contrat peut lui être proposé par la suite.
- **Achat parcelles :** Suite au bornage du 15 novembre dernier, l'indivision Chabert a donné son accord pour vendre à la commune de Rencurel les terrains concernés par l'emprise de la route, soit les parcelles : E840, E861 et E871. Les parcelles seront achetées au prix de 0,35 € m². Les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.
- **Lancement procédure cession chemin rural - la Barbière :** Lancement de la procédure de cession du chemin rural - La Barbière au droit des parcelles E955.
- **Convention SMVIC Station Coulmes :**
Une réunion technique Coulmes a eu lieu mardi 03/10/2023 à 18 heures au col de Romeyère. L'objectif de cette réunion était de travailler sur la nouvelle convention de fonctionnement entre les foyers de ski de fond et la SMVIC. La convention actuelle, qui prendra fin en décembre 2023, a été dénoncée par la SMVIC en décembre 2022. Les mairies de Presles et Rencurel ont été conviées pour évoquer tout ce qui concerne la mise à disposition des salles Hors Sac, des locaux et autres...
Adoption de la nouvelle convention.

- **Convention affermage CENTRE NORDIQUE DES COULMES :** Suite à la fusion absorption de l'association CENTRE NORDIQUE DES COULMES RENCUREL et l'association du SKI CLUB DE RENCUREL, réunies sous l'entité CENTRE NORDIQUE DES COULMES RENCUREL, le conseil municipal a donné son autorisation pour la signature d'une nouvelle convention d'affermage des remontées mécaniques avec le CENTRE NORDIQUE DES COULMES RENCUREL.
- **Tarifs remontées mécaniques à compter de la saison 2023 - 2024 :**

Tarifs forfait à compter de la saison 2023/2024	PU TTC	PU HT
Journée 9h - 17h	10,40 €	9,45 €
1/2 journée matin 9h - 13h	8,70 €	7,91 €
1/2 journée midi 11h - 14h	6,80 €	6,18 €
1/2 journée après midi 12h - 17h	8,70 €	7,91 €
1/4 journée 15h30 - 17h	5,80 €	5,27 €
6 jours	52 €	47,27 €
Annuel	69 €	62,73 €
Pass coulmes adultes	49 €	44,55 €
Pass coulmes enfants	49 €	44,55 €
Scolaire journée	6,80 €	6,18 €
Scolaire 1/2 journée	5,80 €	5,27 €
ESF	3 €	2,73 €
Groupe 10 achetés le 11ème gratuit		

Tarif du Ski alpin

- **Bail salle hors sac CENTRE NORDIQUE DES COULMES :**
Le CENTRE NORDIQUE DES COULMES RENCUREL se propose de reprendre le bail de la salle hors sac pour la saison d'hiver à venir. Le conseil municipal a validé le bail proposé pour la saison 2023/2024.
- **Convention SMVIC contrôle des poteaux incendie :**
Renouvellement de la convention avec la SMVIC pour cette vérification des poteaux incendie de la commune.
- **Convention terrains avec les propriétaires - Téléskis :**
Madame le Maire propose de renouveler la convention avec M. Idelon Raymond pour les terrains des téléskis. Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des présents et des représentés autorise Madame le Maire à signer la convention.
- **Convention avec le CDG38 - Médiation :**
Signature d'une convention de médiation avec le CDG38 au bénéfice des employeurs territoriaux et des agents publics. Pour rappel la médiation est un dispositif novateur qui peut être définie comme un processus structuré, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur.

**CA C'EST
PASSÉ !**



C'était le samedi 15 septembre. Nos aînés ont eu la chance de se réunir au Marronnier pour un repas en leur honneur. Nous étions 19 à table. Le repas était une fois de plus très bon et copieux.



Cérémonie du 11 novembre



Les news de l'Aire Terrestre Educative,

Ecole du village

Cette année encore, grâce aux subventions de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), nous avons continué l'aventure de l'ATE !

Nous avons été accompagnés par un nouvel éducateur à l'environnement qui s'appelle Florent. En route pour les découvertes !

Sortie découverte n°1 (10 novembre) :

Nous avons fait avec Florent une première sortie de présentation de notre ATE. On a commencé par lui présenter l'ATE et nous lui avons expliqué ce que nous avons fait l'année précédente. Il nous a proposé, pour nous reconnecter à notre ATE, d'observer le paysage, puis d'écouter le bruit de la nature. Cui cui... Aussi, il nous a conseillé de prendre une photo d'un certain endroit à chaque saison pour voir l'évolution du paysage. Au retour, nous avons pris un chemin différent qu'à l'habitude ; ce chemin longeait la Doulouche, il était ardu et il y avait beaucoup de ronces. Nous avons aperçu un chevreuil qui gambadait dans les bois.

Emmy et Laïla



Le 15 novembre, nous avons fait notre premier **Conseil de la Terre**, ce fameux conseil d'enfants où nous prenons des décisions et faisons le point, pour montrer à Florent comment on s'y prenait. Nous avons décidé d'étudier cette année **les oiseaux** et les végétaux de l'ATE, plus précisément **les arbres**.

Margot et Néo

Sortie n°2 (31 janvier) :

Cette sortie nous l'avons faite sans Florent. Pendant cette sortie, nous avons observé la végétation de l'hiver, parlé des arbres qui ont perdu leurs feuilles et regardé ceux qui les avaient toujours (conifères et lierre). Nous avons aussi regardé le lierre pour savoir s'il était une maladie pour les arbres ou si c'était bien pour eux (le tronc, les racines) (réponse : ni l'un ni l'autre : il vit sur les arbres pour prendre le soleil sans les abimer) et on s'est demandé pourquoi il avait toujours ses feuilles alors que ce n'est pas un conifère (réponse : ses feuilles sont épaisses comme celles des conifères, elles résistent donc au froid et peuvent passer l'hiver).

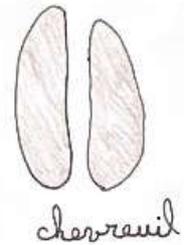


Après ça, nous avons eu un temps de récréation, le reste de l'après-midi. Pendant ce temps, nous avons fait des BIG boules de neige !! Manatea a gagné le concours. A la fin, on a fait des photos sur les boules de neige géantes! On devait les faire rouler à cinq pour qu'elles bougent !

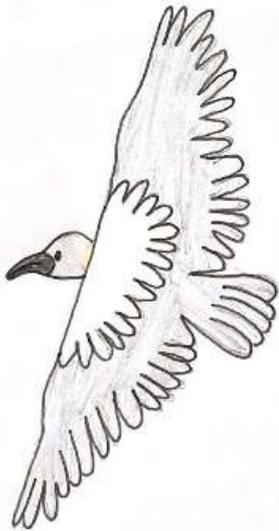
Calie et Enzo

Sortie n°3 (2 mars):

Nous avons vu plusieurs **traces de chevreuils** dans la boue; nous avons réussi à reconnaître l'animal dont la trace n'est pas plus grande qu'une pièce de deux euros (contrairement au cerf).



Nous pensons avoir trouvé une **crotte de loup**; nous l'avons identifiée parce qu'il y avait dedans des os et des poils.



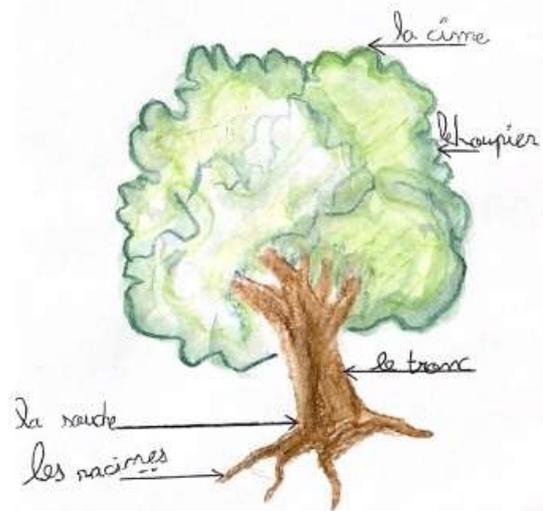
vautour fauve

Nous avons observé des **vautours**; on les a reconnus parce qu'ils tournaient en rond pour trouver des carcasses. Ils font des rondes de plus en plus grandes selon la taille de leurs ailes.

Le **pic noir** plane et nous fait illusion de rebondir sur le sol. Nous avons vu et entendu aussi une **buse variable**.

Nina et Jade

Florent nous a fait dessiner un arbre et il nous a fait reconnaître **les parties de l'arbre** :



Manatea et Nessa



Devinettes :

Quelle est la différence entre un arbre et un arbuste ?

La différence entre un arbuste et un arbre : l'arbuste adulte fait moins de 7 mètres et l'arbre adulte fait plus de 7 mètres.

Quelle est la différence entre un arbre et une plante ?

Les plantes n'ont pas d'écorce ni de bois alors que les arbres en ont. C'est à cause de la lignine, une matière dure.

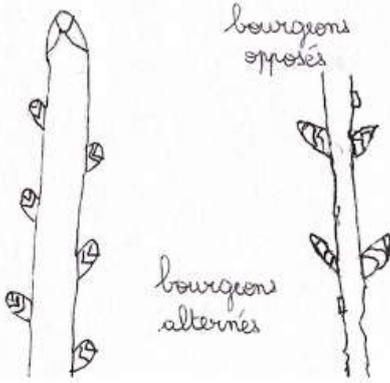
Felix et Aaron

Pour reconnaître un arbre, on observe sa forme, ses feuilles, ses bourgeons, son écorce, ses fleurs, ses fruits. Vue la saison, nous avons reconnu les arbres grâce à des clés de détermination qui utilisaient **l'observation des bourgeons**.

La première étape était de voir si les bourgeons étaient **opposés ou alternés** (dessin). Ensuite, si les bourgeons étaient alternés, on devait voir la clé B, tandis que si les bourgeons étaient opposés, il fallait voir la clé D.

Par exemple, le noisetier a des bourgeons alternés, il a des bourgeons mâles (chatons) ou femelles (bourgeons floraux).

Le frêne commun a des bourgeons opposés. Son bourgeon terminal (celui qui est tout au bout du rameau) est d'un noir très profond.



Les principales espèces de notre ATE sont : **le hêtre, l'érable champêtre, l'érable sycomore, le cornouiller sanguin, le noisetier, le saule, le frêne commun et la viorne lantane.**

Raphaëlle et Léo

Voici les photos prises à chaque sortie, du même rocher où l'on voit la rivière, les champs, la falaise.



Sortie n°4 (6 avril) :

Voici quelques généralités dont Florent nous a parlé :

- Le nombre d'espèces d'oiseaux : dans le monde, il existe à peu près 10 000 espèces d'oiseaux différentes, dont 500 en France.
- Certains oiseaux migrent (se déplacent) pour trouver de la chaleur ; d'autres n'en ont pas besoin car ils vivent naturellement dans des pays assez chauds pour eux. Certains oiseaux migrent loin de chez nous, d'autres proche : par exemple le Pouillot-Véloce, qui habite ici, peut parcourir 7500 km. Quant au colibri, il fait des aller-retours de 9000 km !!!
- La taille des oiseaux : le plus petit oiseau du monde est le colibri qui mesure de 5 à 6 cm à l'âge adulte, et ne pèse que 1,8 à 1,9 grammes !!! Quant à l'autruche, le plus grand oiseau du monde, elle peut mesurer entre 2m et 2m80 ! Le poids pour une femelle est de 90 kg en moyenne et pour le mâle 150 kg (les plus gros).



Raphaëlle et Margot

Devinettes :

À votre avis qu'est-ce qui caractérise un oiseau?

Les plumes, car aucun autre animal n'en a (le bec et le vol ne sont pas propres aux oiseaux car l'ornithorynque a un bec et le manchot ne vole pas).

A quoi servent les plumes?

Les plumes peuvent servir à voler, à se protéger du froid, à se diriger, à faire des nids, à se camoufler, à se protéger de l'eau et de la chaleur.

A quoi servent les couleurs?

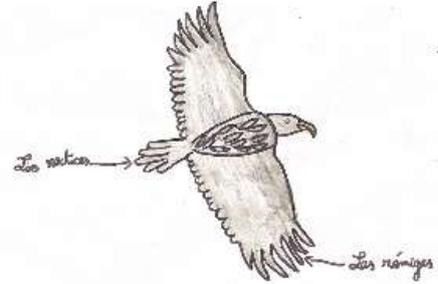
Les couleurs servent à se camoufler, à attirer les femelles.

Comment appelle-t-on les plumes au bout de la queue?

On appelle les plumes au bout de la queue les rectrices.

Comment appelle-t-on les plumes au bout des ailes?

Les plumes au bout des ailes sont les rémiges.



Nous avons vu et entendu une mésange charbonnière et un rouge-gorge.

Enzo

Emmy et Jade

Sortie n°5 (4 mai) :

Sur le chemin de l'ATE, au départ du GR, dans la forêt sous la route, on s'est arrêté devant un arbre. A un endroit, il n'y a plus d'écorce. Florent nous a dit que c'était un pic épeiche qui avait fait cela.

Le pic épeiche peut donner 12 coups par seconde! Et pour protéger son cerveau, il glisse sa langue autour de son crâne, à l'intérieur, ça amortit ! Pour protéger son cou, il a comme des ressorts au niveau des vertèbres. Etrange n'est-ce pas ?...

Le pic épeiche habite dans des trous d'arbre qu'il fait lui-même et laisse à d'autres habitants les années suivantes (hiboux, écureuils...). Quand il casse les écorces, il mange les insectes qui aiment le bois. On appelle ces insectes des insectes xylophages.

Néo et Nessa



Ensuite, on a fait du LANDART : on a construit des silhouettes d'oiseaux avec des branches, de la mousse, des pommes de pin, des cailloux, des fleurs qu'on a ramassés.

Felix et Aaron

On a entendu un pic vert et on a vu une buse variable, une mésange charbonnière, un rouge-gorge et un vautour fauve. On a dessiné un oiseau.



Léo et Manatea

MOIS DE LA TRANSMISSION

Lundi 6 novembre 2023, la ferme des Dahus recevait la chambre d'agriculture de l'Isère dans le cadre du mois de la transmission.

En effet, M. Alexandre Escoffier, Vice Président de la chambre d'agriculture et M. Cyrille Madinier, Vice Président du Département de l'Isère, délégué à la ruralité, étaient présents pour débiter le **mois de la transmission**.

Il faut savoir qu'une exploitation sur 2 est transmise, ainsi l'Isère comptait 7200 exploitations en 2010 et n'en comptait plus que 5900 en 2020. De plus 1 exploitant sur 2 partira en retraite dans les 10 ans.

La chambre d'agriculture aide les exploitants dans leurs démarches de transmission et d'installation.

C'est ce qu'ont fait nos agriculteurs Rencurellois.

Ainsi, Fanny Bichebois et Jean-Baptiste Camerlynck (la ferme des Dahus) ont pu reprendre la ferme d'Henri Chabert.

C'est aussi, ce qu'ont fait Lucie Chauvet et Renaud Callet, il y a 10 ans.

Et c'est ce que font Christine et Hervé Chabert qui souhaitent céder leur ferme en 2024.



Fanny et Jean-Baptiste au côté d'Henri et entourés de M. Madinier à gauche et M. Escoffier à droite dans la ferme des Dahus.

D'autres actions sont organisées par la chambre d'agriculture, 14 novembre au Touvet, 22 novembre à Villard de Lans, 4 décembre à St Etienne de Crossey, 14 et 19 décembre à Moirans. Programme détaillé en mairie.

Henri souhaitait la continuité de son exploitation. Transmission faite



Fanny et Jean-Baptiste ont repris la ferme depuis le 1^{er} janvier 2023. Ils continuent la production de lait BIO et veulent transformer une partie de leur production en fromage de type mozzarella et fromage à raclette avec vente à la ferme et sur les marchés. Fanny revient à Rencurel et Jean-Baptiste n'a pas de souche agricole mais est passionné de l'élevage bovin.





Lucie est très heureuse d'avoir fait le choix, il y a 10 ans, de s'installer aux Rimets dans la ferme de Renaud avec l'élevage de chèvres. Malgré les difficultés qu'elle enchaîne depuis 3 ans, elle résiste et veut se sortir de cette mauvaise passe. L'agriculture, ce n'est pas seulement l'argent, c'est le cadre de vie pour elle et sa famille.

Renaud a très vite compris, il y a 10 ans qu'il fallait transmettre à un(e) jeune pour garder de la vie au village. Il a donc transmis avant la retraite tout en gardant du matériel pour aider.



Christine est encore en activité, alors qu'Hervé est à la retraite. Ils souhaitent transmettre en 2024. Grâce au RDI (Répertoire Départ Installation), un jeune couple belge attend avec impatience la transmission. Seul bémol, la problématique du logement proche de la ferme pour une famille.



Visiblement, l'agriculture à Rencurel donne des envies, même avec des vaches laitières qui demandent une omniprésence. Souhaitons une bonne retraite aux anciens et une grande réussite aux jeunes.

Site RDI :
www.repertoireinstallation.com

Simone CHABERT

Merci pour les témoignages touchants de nos agriculteurs racontant leur installation et leur transmission d'exploitation...Lucie Chauvet, Renaud Callet, Hervé Chabert et sa femme Christine, et Henri Chabert.

Club de la Doulouche Rencurel

Le 30 septembre le 1er repas choucroute a eu lieu à la salle la Scie, avec le repas concocté par les amis des Coulmes, une magnifique choucroute nous était servie par cette association qui a comblé les 62 personnes. **Un grand merci** aux amis des Coulmes pour leur savoir faire. Le repas sera organisé tous les ans en hommage à notre amis Louis.

Le doyen du village était présent et en grande forme au nom de Monsieur Alexis Chabert.

Le 6 octobre le club organisait son repas à Cœur de Montagne, comme d'habitude.

Un repas surprise nous a été servi par Marie, avec tout son sourire et sa gentillesse. Jean nous avait cuisiné une recette Silicienne où tous le monde a bien apprécié.

Nous organisons notre repas anniversaire le 10 Novembre de nouveau à Cœur de Montagne pour fêter 3 anniversaires.

Michel Feugier le Président

Mémoire du café Macaire

Café, Tabac, Mercerie, Alimentation générale, télégraphe, téléphone et parfois même infirmerie, il s'en est passé des choses dans la maison Macaire de Rencurel. Fin 2022, cette maison située 384 rue du Becha a été vendue et dans la grande salle du bar, un témoin de l'histoire du village vient d'en être délogé.

Ce témoin, c'est une toile peinte en 1920 par l'artiste Louis Guigon. Elle mesure 2,40m x 1,40 m et représente Rencurel probablement vu depuis le hameau du Cordet. On y reconnaît l'église et quelques maisons encore visibles aujourd'hui. Le camion Renault Type EP de Marius Macaire, cafetier et coquetier qui livrait jusqu'à Grenoble le lait, les œufs et autres denrées de la campagne. On y voit aussi une meule de foin telle qu'on les confectionnait au début du XXème siècle ainsi qu'un petit avion survolant le village.

Depuis plus d'un siècle d'existence dans cette salle, cette peinture murale pourrait nous en raconter des choses. Des histoires de comptoir, des rires, des peines, des fêtes et des retrouvailles... Mais aussi des histoires de guerre, l'occupation, la résistance et la libération...

L'artiste Louis Guigon : 1863 - 1932 est né à Alès dans le Gard. Peintre en bâtiment à Marseille, des ennuis de santé le conduisent dans le Vercors où il s'installe à Villard de Lans vers 1900.

Louis Guigon a beaucoup peint pour son plaisir des paysages de son pays d'adoption. En 1912, il décore le café Brochier de Saint Julien en Vercors avec de magnifiques médaillons représentant les grands goulets et les gorges de la Bourne toujours visibles aujourd'hui. Il a peint également des fresques murales à Saint Martin en Vercors, dans des hôtels des Baraques en Vercors et de Villard de Lans et ainsi que dans le café Macaire de Rencurel.

L'œuvre de Louis Guigon trouvera-t-elle une nouvelle vie ?

(Témoignage de Michèle Macaire, extraits du livre Rencurel d'antan de Christian Arnaud et du livre d'or du café Brochier)

Cette Année le Bazar de Saint Martin se déplace à RENCUREL le Dimanche 4 Août

3 AU 9
AOUT
2024

Le Bazar de Saint Martin
fait son cirque

projet d'un spectacle
ITINERANT ET PARTICIPATIF

ST MARTIN EN VERCORS
ST AGNAN EN VERCORS
ST JULIEN EN VERCORS
LA CHAPELLE EN VERCORS
VASSIEUX EN VERCORS
RENCUREL

Toute une journée consacrée au thème du cirque, avec des formes créées théâtrales, musicales, et... circassiennes ! Parade, Spectacles, Chansons aux fenêtres, Banquet partagé, Ateliers, ...

Participer ! Afin de préparer l'événement, la Cie de la Cyrène vous propose dès ce jour de vous photographier en vous préparant à jouer et à revêtir le costume d'un personnage circassien saltimbanque, comédien, musicien ou technicien. Comme si vous vous prépariez à partir pour jouer au cirque, sous le regard de vos proches

Plusieurs rendez-vous seront donnés sur la commune pour participer à ce projet culturel (infos données sur Panneau Pocket)

Station des Coulmes

Ces dernières années n'ont pas été simples pour les associations de ski de la Station des Coulmes : enneigement capricieux, difficulté à recruter, crise sanitaire... Les associations Ski Club de Rencurel et Centre Nordique des Coulmes ont donc fait le choix d'unir leurs forces en fusionnant cet été !

L'idée étant de garder notre dynamisme et notre envie de faire vivre cette petite station associative qui nous est chère.

C'est donc **UN tout nouveau bureau** qui anime cet hiver la station des Coulmes et nous sommes raviS de vous présenter notre programme :

- **Osez le nordique** le 6 janvier au Belvedere à Rencurel, le 17 février à Patente, Presles
 - **Nocturne et descente aux flambeaux** * sous réserve de condition météo : samedis 6 janvier et samedis 17 et 24 février, Col de Romeyere, Rencurel
 - **Mini stage alpin** en janvier et Club nordique sur toute la saison !
- Infos et renseignements sur notre site internet "



PLUS D'INFOS  www.coulmes-vercors.com



Les Coulmes
EN VERCORS

SKI NORDIQUE

De 9h00 à 17h00

Tous les jours

*En fonction des conditions d'enneigement



SKI ALPIN

De 9h00 à 17h00

Tous les jours pendant les vacances scolaires

Noël et Février.

Mercredi après -midi et Week-End en dehors des vacances.



Nous en profitons pour lancer un appel à ceux qui cherchent un emploi « week-end et vacances scolaires », nous recrutons encore !

+ d'infos : <https://coulmes-vercors.com>"

Le snack de la salle hors sac sera ouvert sur les jours d'ouvertures du domaine alpin.



Centre nordique
des Coulmes
Rencurel - Presles

Commune de
RENCUREL

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

La bibliothèque municipale

Nouvel aménagement

Grâce à l'accord de la mairie, la bibliothèque a pu aménager le pan du mur de la salle de réunion jouxtant celle-ci. La mairie a acheté 4 nouvelles étagères « bibliothèques ».

Ainsi, les romans policiers ont été placés dans cette salle pour aérer la place des romans et agrandir l'espace "enfant" avec de plus en plus de documentaires, livres premières lectures et albums.

Venez découvrir notre nouvelle organisation.

Régulièrement, nous avons des nouveautés et toutes les semaines, nous recevons vos réservations sur le réseau. D'autre part, nous remercions l'ensemble des personnes qui offrent leurs livres à la bibliothèque, nous faisons le tri sur 3 critères : l'état du document, sa présence sur le réseau, et son ancienneté. Les documents non gardés sont donnés soit au refuge, soit à une association de type « Emmaüs ».

Attention, la bibliothèque sera fermée après la permanence du 20 décembre jusqu'au mardi 9 janvier à 17h30.



Mashup à l'école



Depuis janvier 2023, la bibliothèque a loué gratuitement une mashup à la bibliothèque de l'Isère. Après maintes difficultés, les bénévoles de la bibliothèque ont pu proposer une animation auprès des écoles de la commune. Ainsi 4 matinées ont été passées avec les élèves de l'école de la Balme pour donner une dizaine de mini films, et 6 après-midis auprès des élèves de l'école de Rencurel pour faire une douzaine de film. Le rendu de ce travail est présenté devant les élèves de Rencurel le **mardi 19 décembre** à la bibliothèque.

La mashup : qué sa quo ?

C'est un outil qui sert à monter des mini films avec une caméra, une télévision et un ordinateur portable. Sont ensuite à disposition, des cartes vidéo (séquence d'ancien film), des cartes de bruitage, des cartes de musique et un micro. Le but est de créer un film en choisissant des cartes vidéo, de créer un dialogue autour, d'y ajouter de la musique et des bruitages. Ainsi, des nouveaux films sont créés.



ACTIVITE LOISIRS CREATIFS



Ensuite, projet ambitieux ! Avec la fabrication d'une trousse avec 3 poches distinctes. Merci Mireille pour ce projet : chacune a sa trousse.



Enfin, Préparations de Noël pour la décoration du village,
Merci à Christophe pour son aide à la préparation des étoiles 5 branches en bois. De temps en temps, on perdait le fil !
Mais joyeuse table autour de ce projet...

Puis découpe de bois, vis, peinture pour transformer des palettes en bonhomme de neige, planches en père Noël, Merci à Boris pour le prêt de son atelier.

Joyeux Noël à tous.



Vous pouvez rejoindre le groupe le mardi soir à 20h00 à l'ancienne salle de l'école de la Balme.

Aide informatique gratuite



Comme chaque année, des cours informatiques, individuels ou non, sont dispensés à la bibliothèque les **lundis matins de 9h00 à 11h30**.

Prendre RDV directement avec Simone 06.88.24.56.97 ou auprès de la mairie.

Ce sera les lundis

- > 8-15-22-29 janvier,
- > 5-12 février et
- > 4-11-18 et 25 mars 2024.

Dates pouvant évoluer en fonction des demandes et disponibilités

RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

ASSEMBLEE GENERALE

MERCREDI 7 FEVRIER

2024

A 17H30

Salle de la bibliothèque

Bilan financier/ bilan des activités/
projets année 2024/ divers



Le MERCREDI 24 JANVIER À 20H30

à la salle des fêtes de **Saint Martin en Vercors**

Petite annonce

Vend petits fruits rouges surgelés
06.19.29.02.61

Infos pratiques

La mairie est ouverte

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat

615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux

07 84 38 89 73

contact.rencurel@orange.fr

Agence postale

Du lundi au vendredi
de 8h à 10h30
Samedi 9h30 à 12h

La bibliothèque

Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

Prochains conseils municipaux

25 Janvier à 18h30
12 Février à 18h30
23 Mars à 18h30

Je souhaite participer ou publier un article

contact.rencurel@orange.fr

Carnet d'état civil

Depuis cet automne 6 des nôtres nous ont quitté : Mme Simone et Jean-Claude LATTARD, les parents de notre employé communal, Frédéric LATTARD.

Yves MAUSSERT, plus connu sous le nom de DIEGO de la "PETITE PAUSE", ancien élu de Rencurel, et acteur du lien social du village pendant de longues années.

LOCATELLI Blandine

GAUTHIER Henriette, centenaire

GLENAT Alfred

Nos pensées les accompagnent.

INFOS ROUTE

POUR AVOIR TOUTES LES INFOS EN DIRECT SUR LES ROUTES,
REJOIGNEZ RENCUREL SUR PANNEAU POCKET.

Suivez les infos sur facebook
Village de Rencurel

